L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 7 SEPTEMBRE 1884.

UNE ACTUALITÉ.

Trois mois à peine nous séparent de l'inauguration de l'Exposition Universelle du Centenaire du Coton, et à mesure qu'on se rapproche de ce grand événement, on en comprend mieux l'importance, les vastes proportions semblent s'en mieux développer.

La pensée de cette fête du travail, de l'agriculture, de l'industrie, de l'art, absorbe les esprits sérieux ; chacun de ceux-là est jaloux de porter sa pierre à l'édifice, si modeste que soit cette pierre.

En vue de la gigantesque entreprise, dont l'improvisation—car on peut bien dire que c'en est une—sera un sujet d'orgueil pour la Louisiane, MM. D. T. Lingane et J. W. Urquhart ont résolu de publier un livre qui aura pour titre: *The World's Industrial & Cotton Centennial Exposition*. Ils sont déjà à l'œuvre et le volume paraîtra sous peu.

C'est là d'abord une actualité, une production qui vient à son heure, et ce seul fait est une première et sérieuse condition de succès. On lit avec avidité tout ce qui se rapporte à un projet d'aussi haute portée; qui paraît ne rien oublier dans son ensemble, et dont la réalisation exercera une influence si puissante, si bienfaisante, sur les destinées de notre Etat et du Sud.

Mais MM. D. T. Lingane et J. W. Urquhart ne veulent pas en cela profiter seulement d'une chance certaine de succès; leur ambition va plus loin.

Ils désirent que leur ouvrage, tout à l'heure sous presse, soit fait consciencieusement, complètement; qu'il soit utile en même temps qu'intéressant. A cet effet ils ont amassé les documents puisés aux bonnes sources; ils se proposent de faire passer sous les yeux de leurs lecteurs une masse de détails de la plus haute valeur pour tous ceux qui ont à cœur le développement de notre beau pays.

Le livre que nous prenons plaisir à annoncer ici, contiendra une foule de matières trop nombreuses, trop diverses, pour que nous les puissions énumérer dans ces lignes. Disons cependant que l'on y trouvera un précis fidèle de l'histoire du Sud, des progrès merveilleux accomplis par l'industrie cotonnière au cours des cent dernières années.

On pourra y suivre pas à pas ce projet à la veille d'être réalisé, de notre Exposition. On verra comment l'idée en est née, quel chemin il a fait, par quelles phases il a passé, comment les obstacles ont été vaincus, abattus un à un, quelle pensée l'a dictée, quels résultats on en doit attendre.

La main se placera un historique, complet dans son abrégé, de la Nouvelle-Orléans, de son accroissement, de ses évolutions, des avantages qu'elle tire de sa position topographique; une étude de la population qu'elle compte, des tendances de cette population ; des améliorations qui s'y sont acheviées ces dernières années; des causes de transport qui s'y multiplient et qui, joints à sa situation géographiques, la désignaient naturellement comme le point où devait se célébrer ce premier Centenaire du Coton.

Toutes les statistiques que renfermera le nouveau livre seront de la plus rigoureuse exactitude, officielles.

Le texte, abondant en renseignements précieux, sera enrichi d'illustrations. Il sera relevé encore par des gravures représentant toutes les bâtisses—extérieur et intérieur—de l'Exposition et aussi les principaux édifices de la Nouvelle-Orléans.

Au fond sérieux de leur ouvrage les auteurs donneront une forme des plus élégantes. Leur brochure, une véritable édition de luxe, aura une couverture coquette ornée aussi d'illustrations de valeur. Elle sera tirée à cent mille exemplaires et distribuée gratuitement dans toutes les villes du Sud et du Nord.

Nous devons nos éloges sans réserve à MM. D. T. Lingane et J. W. Urquhart ; ils ne pouvaient trouver un plus sûr et plus attrayant mode de propagande.

Bibliographie.

CHOSES ET AUTRES.

Une dame louisianaise qui ne veut pas être nommée, nous adresse les épreuves d'un volume, *Choses et autres*, en voie de publication à Paris, et qu'elle signe du pseudonyme Nihila. Nous en détachons le touchant épisode qui suit :

MOI, YEUX UN GRAND POLICHINELLE !.....

Dans une baraque de la rue Bienville, sur un grabat misérable, s'agitait un petit malade que veillait un pauvre ouvrier.

L'enfant, épuisé par la souffrance, semblait n'avoir plus que le souffle; cependant à de courts intervalles, d'un accent plaintif, il répétait quelques mots, toujours les mêmes :

"— Moi, j'veux un grand Polichinelle !.....

Et son regard suppliant se tournait lentement vers le père, qui pensait alors une main sur le front brûlant, remuait de l'autre la soupe du convertare, et disait bien doucement :

—Oui oui, petit Paul, tu l'auras, le grand Polichinelle, aussi que tu l'as gaillard, nous irons chez le marchand de coco. Sois tranquille, va, nous l'aurons, et ce sera le plus beau, le plus grand de la boutique. A présent, il faut boire de la tisane, dormir, ne pas t'inquiéter comme ça.

Et les yeux rouges de pauvre homme contemplaient le visage flamboyant, les traits décomposés, la livide pâleur de "p'tit Paul," qui se taisait, respirait et.... cinq minutes après, murmurait plus bas ;

"— Moi, j'veux un grand Polichinelle !....."

Depuis bien des jours, le père n'avait pu reposer ; à peine s'il avait assez mangé pour soutenir ses forces : un peu de vin au fond d'une bouteille, un reste de pain noir sur la petite table couverte de toile, il en avait assez pour quelques heures de jeûne. Que faut-il après ? Il n'a pas accusé lui-même.

Tout avait été vendu : le vieux habit, la robe en cadre doré, cadeau de noce que *Madeleine* aimait tant, un châle qu'elle avait porté le jour du mariage ; tous les souvenirs avaient pris, peu à peu, le même chemin ; il ne restait plus que deux chaises boiteuses avec trois ou quatre planches de plâtre, soirées par le temps et la fumée. Impossible d'offrir cela en brocante ! Et tandis qu'affaissé sur l'oreiller du "p'tit Paul" le père oubliait dans une sorte d'engourdissement, sa charge et sa douleur, la plainte grêle, mais accentuée, plus pressante, venait le frapper au cœur.

Il y avait maintenant, d'étranges sanglots dans la voix de l'enfant, et quelque chose de navrant dans le geste de ses pauvres petites mains décharnées, lentes comme pour recevoir l'objet de son rêve :

—Et bon ! tu vas l'avoir, le grand Polichinelle, là sois bien sage, je te l'ai promis, tiens-toi bien tranquille, là, sous le drap ; ne t'reposse pas ... là ; tu vas l'avoir, mon p'tit.

Et, comme sa fille, père dévoué l'oreiller, se précipite dans la rue, court sans s'arrêter jusqu'au bazar voisin. Le voilà en face de magnifiques pantins : son cœur bat, il jette de rapides regards de tous côtés, personne ! Le marchand est occupé à l'intérieur avec un client..... la rue est déserte. Il s'élance, brise, brûle un arpent. Pof chin-ille, l'enfance sous sa blouse, raflemant en coquette baigoire d'une assez froide qu'il dent couler sur ses tempes, et, en un instant, se retrouve au pied de l'escalier.

Trembiant de tous ses membres, il s'arrête pour respirer.....

—Mon Dieu ! qu'il le fait ! c'est le vol.....le gendarme la pri en !

Ses genoux s'entrechoquent ; il hésite, il va retourner sur ses pas ; machinalement il tire de sa cachette l'objet tant désiré.....

—Oh ! p'tit Paul va si content ! je n'entendrai plus sa pauv' chanson

Et, oubliant tout, il gravit les étages.

Au moment de franchir les dernières marches, il s'arrête terrifié, se répétant :

—Mais c'est le vol, le gendarme, la prison !

A cet instant, sous la mansarde, la voix lui parvenait qu'il entend encore la voix de son enfant ... D'un bond il est sur le palier ; il pousse la porte de la mansarde, se retourne pour la fermer soigneusement, met le verrou, pour plus de sûreté et s'élance, en disant à demi-voix :

—Le v'là, le v'là, est-y beau, p'tit Paul, mais t'est y beau, celui-ci !

Mais les grands yeux regardant au ciel ne remarquaient pas les mains glacées de "p'tit Paul" ne se tendirent pas... les lèvres entr'ouvertes ne répétèrent plus :

"—Moi, j'veux un grand Polichinelle !....."

NIHILA.

Ce n'est été émouvant, parce qu'il est vrai. Des larmes ont certainement coulé des yeux de l'auteur, quand il l'a écrit; plus certainement encore elles couleront quand on le lira.

C'est là un de ces drames essentiellement humains, drames réels, de tous les jours.

Cet épisode du vol pieux, du vol béni, pourrions nous dire, est raconté avec une sensibilité pénétrante ; on y trouve la touche délicate de la femme, de la mère, et peut-être aussi de celle qui a souffert. L'auteur est arrivé sans effort à l'effet, à l'effet sincère, profond. De l'art dans la simplicité; et pour être esquissée en quelques lignes, la scène ne vous en reste pas moins dans l'esprit. Ce joujou, si chèrement acheté, se joujou sur la conchette de mort d'un enfant, c'est bien la vie. Rires et larmes.

Discussion historique au cercle. On parle de la mort de Murat, et Guibollard demande la parole :

—Messieurs, dit-il, vous vous trompez complètement. Murat n'est pas mort fusillé. C'est une nommée Charlotte, d'origine russe, qui l'a assassiné au théâtre, dans une baignoire..... Moi, voyez-vous, je suis fixé sur mon histoire.

DISCOURS DE M. HENDRICKS.—L'honorable Thos. A Hendricks a prononcé hier, à Muncie, devant un meeting de huit mille personnes, un discours de quinze cents mots, nous dit l'avis venu du télégraphe. La longueur de ce document qui nous arrive à cette heure avancée de la nuit, (deux heures), ne nous permet pas même de le lire dans son entier pour en écrire un résumé.

Si nous y trouvons des détails nouveaux, des traits qu'il importe de faire connaître à nos lecteurs, nous les publierons dans l'ABEILLE de mardi.

Contentons-nous de dire, après avoir jeté un coup d'œil très rapide sur les premiers feuillets qui nous en parviennent, que M. Hendricks y renouvelle l'acte d'accusation si souvent formulé contre le parti républicain et dénonce son administration de vingt-cinq ans comme une longue suite de dilapidations, de promesses méconnues, de favoritisme, d'autoritarisme, de violation de droits, de corruption.

Académie de Musique.

INAUGURATION DE LA SAISON 1884-1885.

L'ouverture de l'Académie de Musique aura lieu dimanche prochain. C'est le Harry Vaughn's Dramatic Combination qui fera les frais de cette inauguration dans l'Idylle Américaine KENTUCK, un épisode du Sud mis en scène par M. J. J. McCloskey.

Nous avons sous les yeux des articles publiés dans plusieurs journaux importants, en Californie surtout, qui disent le plus grand bien de cet ouvrage. Partout la pièce a fait sensation et argent.

Elle est montée avec un grand luxe de décors, d'accessoires, et sera interprétée par une troupe dont les succès ont été nombreux et brillants. Les artistes qui paraîtront dans ce nouvel ouvrage, sont: Miles Ethel Grey, Marian Wallack, MM. Walter Owen, James Harrison, Harry Kingsley, Chas. Howard, Samuel Marshall, Bobby Newcomb, Wesley Williams, Chas. McCloskey, William Rockwell, John McKay.

Les décors ont été peints expressément pour cette pièce.

La salle a été entièrement renouvelée, tapis, rideaux, draperies, meubles de la plus grande élégance, et un nouveau lustre, d'où à la broche de l'irréprochable artiste M. Harry E. Hoyt, qui considère que c'est là sans contredit sa meilleure toile.

Ajoutons que des fauteuils nouveaux ornent le Family Circle, et que toute la jolie salle de l'Académie de Musique sera en fête ce soir.

Le programme nous le recevons à l'instant d'un de nos amis du Club ; le public dira comme nous en le lisant.

Le voici :

CHŒURS chantés par les membres du Club : *Gardes de la Reine*, second acte du *Songe d'une Nuit d'été*, Ambroise Thomas; *La Bigarrée*, L. et Rillé; *Mille et une Nuits*, Pugni, L. de Rillé.

SOLI : Chansonnette, dite par M. W. de Van ; Romance, par M. Alfred Théard; *La Légende* (solo de violon) de Wieniawski, par M. J. Sarrazin ; Chansonnette, par M. Aug. Dufilho; Romance, par M. Alex. Lazare ; *Prière du Soir*, rêverie de Godinod, par M. Aug Dufilho ; Sérénade de *L'Amour Charlatan*, H. Cellot, chantée par M. Alf. Kernion, avec violon obligé, par M. H. Bayon ; *Souvenirs* d'Haydn, H. Léonard, exécutés par M. H. Bayon.

Le piano sera tenu par M. Geo L. O'Connell, le modeste, habile et dévoué directeur musical du Cercle.

Ce programme parle de lui-même, n'est-ce pas? Il vaudra aux invités d'entendre encore de jolies voix et une exécution à laquelle sont prodigués les plus grands soins.

Ce concert aura lieu au Grunewald Hall, transformé aujourd'hui en un théâtre que l'on dit fort coquet.

WERLEIN HALL.—Il faut vraiment féliciter M. Hermann F. Gruendler et la troupe qu'il dirige du succès continu qu'ils ont obtenu au Werlein Hall. Cet éloge nous le leur adressons de grand cœur. Il est rare, bien rare que des jeunes gens—presque tous de ceux-ci sont même presque des enfants—arrivent à pareil ensemble.

Tout cela est très soigneusement réglé, très exactement exécuté, et plusieurs sujets font preuve de qualités déjà brillantes, qu'ils mettent en relief avec l'appui de la rampe, c'est notre devoir de le dire et d'affirmer, de les y soutenir, par des encouragements, des bravos et surtout de sonnantes recettes.

GRUNEWALD OPERA HOUSE.—Les Fulton's Juvenile Creole Minstrels, dont nous avons parlé plus haut, quittent le Werlein Hall, et inaugureront se soir le Grunewald Opera House. La troupe, composée de 40 sujets—minstrels, chanteurs, danseurs, contorsionnistes — paraîtra dans un programme entièrement nouveau, dont on lira tous les détails dans l'annonce insérée plus loin.

Double attrait, la troupe elle même déjà si avantageusement connue, et un nouveau théâtre.

WEST END.—Ce soir clôture du West End. Nous l'avons déjà dit, cette dernière représentation est offerte par la Compagnie du chemin de fer au directeur Marlande Clarke. Le bénéficiaire paraîtra dans des scènes d'*Hamlet* et dans *Les Cloches de Corneville* ; il y tiendra le rôle tout dramatique de Gaspard.

MILNEBURG.—Double attrait à Milneburg, aujourd'hui dimanche: la représentation ordinaire de comédie, vaudeville, etc., etc., et un grand feu d'artifice.

YOUNG MENS' HEBREW CLUB.—Une soirée littéraire et musicale sera donnée samedi prochain, 13 septembre, au Mirera Hall, par ce club excellemment composé.

Les jeunes membres du Hebrew Club ont le goût des lettres et de la musique; ils ne ménagent point les études pour arriver aux meilleurs résultats. Ils le prouveront encore une fois, à laquelle ils ont bien voulu nous inviter.

Prix d'entrée, 50 cents.

A propos de duel :

—Je suis l'insulté, vous dis-je, et j'ai le choix des armes. Je choisis le pistolet, à double charge et à trois pas..... tir à volonté.

—Mais vos témoins n'accepteront pas de pareilles conditions !

—Eh ! parbleu ! j'y compte bien !

Au petit Jacques, qui dine en ville :

— Quel gâteau voulez-vous, mon ami ?

— Ceux qui sont collés ensemble.

Un oculiste, à l'un de ses clients qui a perdu la vue, et qu'il va opérer :

—Vous avez confiance en moi ?

—Une confiance..... aveugle !

Les dernières chinoiseries du Tintamarre :

Le fils du Ciel aura bientôt l'air d'un vulgaire mécanicien. Il dira : "Ma Chine, en arrière !"

—Les répétitions des écuyers du cirque, voilà des "manœuvres des Loyal !"

—Tout les ports de la Manche et de l'Océan possèdent une "Estacade." Etant donné la position de nos côtes, on devrait plutôt dire Océastacade.

—Pour les couvreurs et les charpentiers, les jours ouvrables sont des jours de "faîte."

Les annonces sont quelquefois rédigées d'une façon bien plaisante. Voici, par exemple, ce que nous trouvons dans les Petites-Affiches.

Destruction Infaillible

des Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cousins, Cafards, Mites, Chenilles, Charançons, etc.

Le kilogramme, 12 francs.

Le kilogramme de quoi ? De puces !

On parlait devant le jeune Calinotin d'un ouvrage posthume.

—Qu'entend-on par ouvrage posthume, demanda-t-il à Calino père.

Et celui-ci de répondre imperturbablement :

—Un ouvrage posthume est celui qu'un auteur publie après sa mort !!.....

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 7 septembre 1884.
—Température—Beau temps, température stationnaire ; vents du sud.

Temperature du 6 septembre 1884
Thermomètre de U. DUHAMEL, Opticien.
14 rue de Chartres.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin.....	82	27½
Midi.....	82	27½
3 P. M.....	81	27½
6 P. M.....	81	27½

Nlle Orléans, Lne., 6 sept 1884, 8:08 p.m
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta.....	79	Louisville, Ky.....	90
Augusta, Ga.....	90	Memphis, Tenn...	90
Corsicana, Tex.....	—	Mobile, Ala.....	74
Dallas, Tex.....	88	Montgomery, Ala.	79
Chattanooga, Tenn	85	Nashville, Tenn...	88
Cincinnati, O.....	89	New Orleans, La..	79
Davenport, Iowa..	87	Omaha, Neb.....	84
Dubuque, Iowa....	86	Pensacola, Fla....	92
Galveston, Texas..	88	Savannah, Ga....	83
Indianola.....	89	Shreveport, La....	94
Keokuk, Iowa.....	86	St-Louis, Mo.....	88
Key West, Fla....	84	St-Paul, Minn.....	78
La Crosse, Wis....	85	Vicksburg, Miss..	88
Leavenworth, Kas	80	Yankton, D. T....	64

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES,

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Edward Kuhn à Mlle Margaret Hunsinger.
Christian Nehlig à Mlle Catherine Gerhold.

Naissances.

Mme Joseph Murray, une fille, 5 août.
Mme Louis Fonceretie, une fille, 3 août.
Mme Chas Feely, une fille, 30 août.
Mme L L Schwarz, un garçon, 29 août.
Mme John Fay, une fille, 16 août.
Mme Henry Feaney, un garçon, 30 août.
Mme J J Sullivan, une fille, 25 août.
Mme Eugene Fritz, un garçon, 30 août.
Mme J ri Feehan, un garçon, 29 août.
Mme F W Konis, un garçon, 31 août.
Mme H F T Sabrio, une fille, 30 mars.
Mme Eliz Lar-ieu, un garçon, 18 juin.
Mme W H Breen, une fille, 20 août.
Mme J H Levy, un garçon, 21 août
Mme Thomas H Sturges, une fille, 26 août.
Mme H R Vogt, un garçon, 11 mars.
Mme Louis S Bulard, un garçon, 24 août.

Décès.

Mme veuve John Freret, 80 ans 160 Ste-Mary.
Mlle Lolah Vaught, 4 60 St-Charles
Henry Hirsch, 3 mois, 67 Annonciation.
Carrie Adams, 3 mois, 64 Vallette, Algier.
Joseph Kelley, 63 ans, 11 Esplanade.
Mme veuve Eva Wiegand, 66 ans, 474 Douane.
Mme Christine Brown, 64 ans, Hilary st/Commercial.
Carrie R Graham, 13 mois, 316 Colliseum.
Manuel Louis, 7 ans, 220 North Miro.
Florence M Tierney, 15 mois, 47 S Robertson.
Jamse Thomas, 50 ans, Seauville, au-dessous d'Algier.
Thomas F McDavitt, 48 ans, Arkansas.
W M H Creagh, 24 ans, 296 Girod
Mme Laura E Hunt, 31 ans 3me st Howard.
John H Redmond, 3 ans, 86 Chenille.
Mary J Dalton, 6 heures, 157 Esterge.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL

J W T Van Smith, Houston; E H Perbe, Ill; F M Favre et femme, Pearlington, Miss; W H Park et femme, Cleveland; K L Kinney, Louisville; L H Bowden, Chicago; Miss; W H enfant, Baton Rouge; Chas Boyd, French Wh tecutten, Texas; E F No son, Lue; E A Hall, Lake City, Fla; J P Coutes, Miss; H Redmond, Corpus Christi; Mlle Ada et May Swinford, Lexington, Ky; Geo P Lupton, Queen & Crescent R R; Jo Lowell, Boston; J G Green, bas du fleuve; F H Jayne, Mass; A Rose, P P C Co; A B Maynorth, Marshall; Miss J S Hulbint, Assumption, Lne; J S Cleamman, Texas.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

William Fagan à Mme Louis Palme, la propriété des lots 12 bis et 13 bis compris entre les rues St. Charles, Carondelet, Julie et St. Joseph.....$12,000

Eliza Early McGovern à Frank Colombus, deux terrains et bâtisses dans l'île compris entre les rues Broad, Dorgenois, Palmyre et Gasquet.....$300

J. F. Wilkinson à William Hartmann, un terrain et bâtisses dans l'île compris entre les rues Washington, Chippewa, Sixième et Annonciation.....$1,225

Jean Glandin à William Birtels, un terrain et bâtisses dans l'île compris entre les rues Lafayette, Feydras, Johnson et Galvez.....$300

Giacomo Torrento à Matteo Compagno, un terrain et bâtisses dans l'île compris entre les rues Columbus, St-Claude, Remparts et St-Antoine.....$800

Otto B. Singleton à Philip Gray, un terrain et bâtisses dans l'île compris entre les rues Abadie, Aubry, Rochebleve et Tonti.....$150

Cour Civile de District.—Mr John R. Douglas demande l'infirmation d'un jugement rendu contre lui par la 2e Troisième Cour de Cité, en faveur de A. Cardona.

S. M. et B. Cohen & Cie., actionnent Wise & Cie., pour le recouvrement de $2468, valeur reçue.

Deuxième Cour de Cité.—Quatre-vingt-dix procès ont été intentés hier, devant cette cour de première instance, contre des contribuables délinquants.

Le juge fera savoir sa décision la semaine prochaine, dans l'affaire d'Otto Steffon et autres.

Cour criminelle—Section A—Juge Roman—Des plaintes diverses ont été déposées hier contre les nommés Thomas Pecker, Ben McEnery, Rudolph Mayer, Fanny Newton, John Martin, Robert Bush, Matt Whitefield, Martin Smith, Joe Moore, Henri Burke, Emma Ladd, Wme. Williams et Louis Scheffel.

James Houlihan a été jugé en décembre devant la section B, présidée par juge Baker.

Cour du recorder Ford.—Vincent Borgio est sous le coup d'une accusation de larcin devant cette cour. Il est hors de prison sous caution.

Walter Joseph, Charles Connors, Jules Michel, Edouard Cazeau et Charles Rowald seront soumis à comparaître devant le juge Ford, la semaine prochaine, pour s'entendre de plaintes déposées contre eux.

Martha et Rosoline Douglas et Wollie Thomas, notes de violences : $10 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Ida Morris a forfait à sa caution, hier, en ne répondant pas à l'assignation de la cour.

Est-ce leur droit ?—Oui ou non, est-ce le droit des gouvernesses du Washington *square* d'interdire l'entrée de leur parc aux chiens ?

Cette question sera soulevée indirectement devant le conseil municipal mardi matin. Le gardien de la place, qui remplace le chef de la sûreté, est accusé d'avoir frappé d'un baton et chassé de la place un chien qui suivait son maître, ou M. D.....

Mardi donc, le gardien de la paix sera puni ou innocenté.

Si son acte est réprouvé par le Conseil, l'ordonnance désormais la création d'une commission chargée de l'entretien de la place devient dérisoire, lettre morte; car, cette commission, revêtue du pouvoir d'agir comme elle l'entend pour ce qui concerne la place, si bien entendu, ses actes ne sont pas en conflit avec les lois, devient impuissants à faire respecter son autorité.

Les commissaires de la place ont ces sage d'octroyer les chiens de ce lieu où vont s'ébattre sur l'herbe tant d'enfants. Ils auront après demain à se prononcer sur cet acquis ou s'ils se le sont arrogés.

Paragraphes.—Il s'est commis l'avant dernière nuit, dans une maison de pension, rue Hôpital, 31 et 33, un vol d'argent assez considérable au préjudice de deux voyageurs immigrés, Fred Hohan et John Sey ler. Plusieurs objets volés avec l'argent ont été retrouvés; mais les dollars, non.

—Un *guidam* avait jeté, vendredi soir, son dévolu sur la maison rue Royale, 275 ; il y convoitait la propriété d'autrui et s'y était introduit. Mais le malaisroit n'a pas voulu attendre que l'obscurité se fit complètement pour opérer ; il allait faire main basse sur son butin lorsque des sergents lui ont lancé un *vade retro* qui l'a fait escalader précipitamment les murs. Bien en a valu au peu scrupuleux mais très pusillanime visiteur de détaler sur l'injonction du petit monde, car ses chairs sont aujourd'hui intactes. Il ne le seraient peut-être pas, s'il avait poursuivi son inavouable dessein avec opiniâtreté.

—Une fausse alarme d'incendie a été donnée hier matin, du coin des rues Levée et Harmonie.

—Un voleur de poules a été mis en faite dans la nuit d'hier. Il avait pénétré chez M. Fred Mohrfeld, rue Villeré, 471. Trois coups de pistolet ont été tirés sur lui par l'agent de police Simone, sans qu'il l'atteignant.

— Les Révérends Pères F. X. Chapuis et A. Durier, le premier, curé de l'église de St-Vincent de Paule ; le second, curé de l'église de l'Annonciation, sont de retour à la Nouvelle-Orléans depuis deux ou trois jours, d'un voyage qu'ils étaient allés faire en Europe. Les deux ecclésiastiques sont très aimés de leurs paroissiens ; aussi, leur retour parmi eux a-t-il été salué des manifestations les plus sympathiques. Bienheureux ceux qui vivent en paix avec le monde, qu'entoure l'estime générale.

—Un gardien de la paix, le nommé Richard Moore, a failli à son mandat; il s'est rendu coupable hier, de bris de paix.

—Des chevaux attelés à une voiture dans laquelle se trouvait M. Huntington, ont pris peur hier soir et se sont lancés dans une course folle. Au coin des rues St-Charles et Felicité, ils se sont heurtés à un obstacle et se sont très grièvement blessés.

—Une dépêche reçue hier soir, du secrétaire intérimaire de la Trésorerie, M. E. Coon, annonce que les obsèques de M. Folger auront lieu mardi prochain, à 2 heures du soir. Tous les bureaux du gouvernement fédéral seront fermés ce jour là.

Club d'escrime de la Nouvelle-Orléans.—Nous avons déjà annoncé que M. J. Dupas, depuis longtemps attaché au consulat de France à la Nouvelle-Orléans, part prochainement pour Tampico, où il va gérer le consulat, en qualité de chancelier, à la place du vice-consul qui y fait actuellement défaut. Or, M. Dupas a été, pendant de bien longues années, Président du Club d'escrime d'Orléans, qui était tombé, qu'il a réussi à relever, à réorganiser auquel il a rendu son ancienne vie, son ancienne prospérité.

Vendredi dernier, ce charmant club, composé de l'élite de notre jeunesse néo-orléanaise, a tenu une séance en l'honneur de son ancien président, forcément démissionaire.

Avec une touchante unanimité, les membres lui ont exprimé le vif regret que lui cause son départ, et le lui ont nommé, par acclamation, vice-président honoraire.

Il a été procédé ensuite à l'élection d'un nouveau Président. Les voix se sont portées à l'unanimité sur M. E. Overbeck qui a été, séance tenante, proclamé, et est entré en fonctions.

Le nouveau Vice-Président est M.P.O. Gédriger et le secrétaire, M. W. L. Fasey.

Dans cette même séance, un joli présent a été offert à M. E. Legardeur, un des membres les plus aimés du club, à l'occasion de son mariage. La soirée s'est terminée par une série de brillants assauts à l'issue lesquels chacun de ces vaillants jeunes gens a voulu, une dernière fois, croiser le fer avec M. J. Dupas.

Un punch délicieux offert à l'ancien président, si profondément regretté a été l'occasion de nombreux toasts à sa santé et de souhaits sincères pour son bonheur et ses succès dans la nouvelle carrière où il vient de se lancer.

Une bonne nouvelle, en finissant. Le club attend prochainement un professeur de premier ordre, M. Fray, une des fines lames de la célèbre salle Jacob, de Paris.

Nous ne quitterons pas la plume, sans mêler nos regrets à ceux du Club d'Orléans. Nul ne s'était fait plus estimer que M. Dupas, comme attaché au Consulat de France ; nul ne s'était fait plus aimer dans le monde, si nombreux à la Nouvelle-Orléans, des amateurs d'escrime. Le vide qui y fait son départ sera difficilement comblé.

Convention du Parti démocratique du 1e district.—Le Premier district congressionnel du Parti démocratique de la Réforme ont répondu au grand complet, hier, à la convocation du Comité exécutif.

La réunion a eu lieu dans la salle magnifique. A l'une des extrémités de celle-ci on avait dressé une estrade sur laquelle on voyaient trois belles phrases prises au hasard des harangues de l'honorable Grover Cleveland, lors de sa candidature au siége gubernatorial de l'Etat de New York. Ces paroles que nous regrettons de ne pas donner telles qu'elles sont tombées des lèvres du grand patriote, émergeaient pour ainsi dire des plis de drapeaux américains dont le fond de l'estrade était festonné. Les voici :

"Les doctrines du Parti démocratique, en honneur depuis si longtemps, me sont chères. Si elles sont mises en vigueur dans les bureaux de l'Etat comprit entre les rues St. Charles, Carondelet, Julie et St. Joseph.....$12,000

"Si les lois locales sont en aucun cas mauvaises, défectueuses ou inefficaces, les personnes qui ont à s'en plaindre ont le remède à leur portée."

"Je crois à un esprit de parti ferme et franchement proclamé, qui assure les avantages légitimes de la suprématie ; mais les partis ont été créés pour le peuple, et je suis opposé à donner sciemment de l'appui à des mesures purement de parti qui déconsidéreraient ou mettraient en danger ses intérêts."

Un peu après midi, tous les délégués occupaient leurs sièges, et la foule se pressait dans la partie de la salle qui lui était réservée, partie à laquelle avait accès tout venant.

M. John Dymond a appelé l'assemblée à l'ordre, en sa qualité de rapporteur du Comité Exécutif, et a prié M. H. P. Kernochan, de la paroisse Plaquemines, de remplir les fonctions de président provisoire ; et M. J. M. Cressy, du cinquième *ward*, celles du secrétariat.

Sur la proposition de M F. D. Chrétien, le président a nommé un comité pour l'examen, la vérification des lettres de créance des membres de l'assemblée. Ce comité donnera une représentation d'un membre à chaque *ward* et à chaque paroisse du district congressionnel, s'est trouvé être ainsi composé :

F. D. Chrétien, rapporteur, T. Riley, Edouard Reens, A. Lambert, L. Power, A. Randolph, Charles Perschall, J. B. Arfman, A. T. Gilmore et R. T. Beauregard.

Pour permettre au comité de procéder sans délai à l'accomplissement de sa tâche, la séance a été levée pendant une demi-heure.

A sa reprise, le comité a annoncé que les messieurs ci-après nommés feraient partie de l'assemblée :

Troisième ward—12 voix.—MM. W B Koontz, T Rielley, A Britton, Jas P Housand, Thos Moran, W H Rogers, W B Conger, G L Hall, F D King, Wm Hart, James Wall, J J Albertili, P Glennon, A Boisblanc.

Quatrième ward—5 voix. — MM. W R Lyman, Edward Lilienthal, Allain Eustis, Edward Keens, Geo. Wolfe, Louis Gple.

Cinquième ward—6 voix—MM. G Le Gardeur, Jules Toyès, F D Chrétien, W J Hammond, George Eike, E F La Villebeuvre, Léon Quérouze, M C Barry, J M Cressy, Amiloard Roux.

Sixième ward — 5 voix— MM. J Ad, Chalaron, S B Gili, Jas Prevost, Louis Arnaud, John Lambert, Chas. Philippi, Chas. G Andry, Henry Piauchè.

Septième ward — 5 voix — MM. Louis Power, Louis A Richards, Henry Chiapelle, A J Villeré, Philip Benhanan, Louis Prados, Jeff Senzenean, B W Hebrard, S Arent, A Bonneval.

Huitième ward—5 voix—MM. Dr C F Seeman, Alex A Randolph, J W Dougherty, John Volmer, Philip Power Jr, James Carrigan.

Neuvième ward—6 voix—MM. Fred Zengel, Chas Penschall, Octave Roger, Carl Alews, Jas Mackinson, Alfred Delavigne, Alex B Clark.

Quinzième ward —5 voix—MM. J O Mc Lean, J B Aickman, Henry T Beauregard, C U Lewis, Dr W H Rielley, Mat O'Brien, Mark Moss.

Paroisse St-Bernard—4 voix—MM. R T Beauregard, C Marrero, Victor Duboschel, Sébastien Roy, Ben Story.

Paroisse Plaquemines—4 voix—MM Henry P Kernochan, Cyrille Cossé, Henry Gilmore, J H Hynson, John Dymond, Clément Bulot, Dr Hébert.

Cette première formalité remplie, M. Chrétien a proposé que la convention s'organisât d'une façon permanente.

En conséquence, il a proposé les conventionnels ont maintenu MM. Kernochan et Cressy dans leurs fonctions respectives; et ces derniers, en gens reconnaissants, ont remercié l'assemblée de l'honneur dont ils étaient l'objet de la part.

M. le juge Wm. H. Rogers propose d'un comité de cinq membres pour aller et de cinq membres pour le district, soit chargé de la rédaction de ce que l'on appelle communément une "adresse" et qui n'est pas autre chose que le "credo", l'énoncé des principes du Parti. Dans sa proposition, M. Rogers laisse au président la composition du comité.

Quelques minutes s'écoulent, et le président se rend au désir de l'assemblée; il annonce ainsi la formation du comité.

Troisième ward, MM. Wm. H. Rogers et W. B. Koontz.

Quatrième ward, MM. Allain Eustis et Frank Opie.

Cinquième ward, MM. Hammond et Geo. Eike.

Sixième ward, MM. J. A. Chalaron et Jas. Prevost.

Septième ward, MM. Henri Chiapella et S. Arent.

Huitième ward, MM. Jas. Carrigan, et J. W. Dougherty.

Neuvième ward, MM. Fred. Zingel et Jas. Mackinson.

Quinzième ward, MM. W. H. Riley et Mat. O'Brien.

Paroisse St. Bernard, M. Sébastien Roy.

Paroisse Plaquemine, MM. Jno. Dymond et Henri Géhnen.

Encore une fois, les débats de l'assemblée ont été forcément interrompus pour que le comité eût le temps de rédiger le document qui lui était demandé.

Une demi-heure plus tard, le maillet du président réconvoquait dans la salle, et l'assemblée écoutait la lecture par M. Rogers du document conçu dans le beau langage suivant :

Conventionels du Premier District Congressionnel de l'Etat de la Louisiane,

Nous nous sommes réunis en convention populaire à dessein de proclamer notre adhésion aux principes du Parti démocratique depuis longtemps en honneur; à dessein aussi de nous entendre sur le choix d'un candidat digne des suffrages des électeurs du Premier district congressionnel, et qui saura défendre leurs intérêts au 49 congrès des Etats-Unis.

L'appellation de Démocrate, telle que nous la comprenons, signifie pouvoir du peuple, et sert à traduire notre détermination à appuyer la Constitution des Etats-Unis et feelle de l'Etat de la Louisiane ; à aider à une administration ferme et impartiale de la justice ; à faciliter l'avancement de l'éducation libérale et populaire; à contribuer à la prospérité des industries du peuple ; à protéger le capital et le travail.

Nous affirmons comme fondamental dans cette convention, que le fruit de l'industrie américaine, de droit, appartient aux citoyens; que l'émigration volontaire de l'étranger doit être encouragée par la salubrité de notre climat, les avantages de notre système de gouvernement libre, la fertilité de notre sol; mais que les mêmes avantages entre travailleurs honnêtes et honorables protégé par la loi, à l'abri de toute combinaison égoïste et oppressive, doivent échoir aux citoyens américains.

Nous affirmons que le droit du peuple de s'assembler, ainsi que nous le faisons aujourd'hui, ne saurait être contesté, de même qu'on ne saurait lui disputer celui de modifier tel qu'il l'entend, le gouvernement lui-même; d'en diriger la politique; de servir les intérêts et de perpétuer l'intégrité du Parti en conservant pure ses pratiques et ses méthodes.

Il est vrai qu'il n'y a pas d'esclaves dans notre pays, qu'il n'y a pas de distinction entre les personnes, qu'il y a égalité devant la loi, que toutes ont le droit de parler librement, peuvent mettre à l'abri de saisie ou d'examen leurs papiers, et peuvent prendre les armes.

On ne saurait trop insister sur ces principes ; et nous croyons l'occasion opportune de les proclamer à nouveau puisque nous sommes presqu'à la veille de l'élection présidentielle, et que le peuple qui appuie la candidature de Cleveland et celle de Hendricks, démande une expression libre de la volonté populaire, un vote général et un dépouillement impartial du scrutin.